



Rapport d'activité

2023



L'édito du Président



**Thibaut
BEAUTÉ**

Président du CNVVF

Dans un contexte marqué par de multiples défis liés au changement climatique, notre mission est d'accompagner les communes dans leurs transitions afin de réconcilier qualité de vie durable et urgence environnementale. Elles peuvent compter sur notre label et sur son niveau d'exigence qui permet une évaluation fine de leurs politiques publiques.

En 2023, nous avons débuté un travail de fond pour moderniser l'image et l'organisation de notre structure. Notre réseau, qui fait également notre force et notre singularité, a participé à cette dynamique lors de groupes de travail dédiés, afin d'apporter son expérience et son point de vue.

La communication a également été l'un des axes majeurs de notre action. Nous avons redéfini ensemble nos priorités et déjà déployé différentes actions s'agissant notamment du cycle de l'eau, sujet majeur de préoccupation.

Avec notre nouveau Directeur, Julien Faivre, nous nous sommes attachés à retisser des liens solides dans les relations institutionnelles afin de faire de notre label un partenaire de premier plan qui valorise le travail remarquable des collectivités labellisées.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe et des membres du Conseil d'Administration ainsi que les acteurs du réseau pour leur précieuse contribution à la réalisation de notre mission.

Je remercie également l'ensemble des membres des jurys départementaux, régionaux et nationaux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre la démarche de labellisation "Villes et Villages Fleuris" partout en France, avec engagement et conviction !



Sommaire

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris *p.5*

- Les missions
- Ressources humaines
- Le Conseil d'Administration

Le Budget 2023 *p.8*

- Recettes et dépenses
- Les adhésions

La campagne de labellisation 2023 *p.9*

- Les visites du jury national
- Les visites d'expertise
- Le palmarès national 2023

Les temps forts du réseau national "Villes et Villages Fleuris" *p.16*

- Les événements du CNVVF
- Les différentes interventions aux côtés du réseau dans les territoires
- Les partenaires du label

La promotion du label *p.24*

- Un enjeu majeur : réenchanter le label
- Les outils de communication du CNVVF
- La communication digitale

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Ses Missions

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, association loi 1901 a pour mission d'être le garant du label et de son organisation, mais également de :



Orchestrer le label au niveau national



Accompagner les communes dans la valorisation de leur territoire et de leur identité paysagère



Animer et coordonner le réseau "Villes et Villages Fleuris"



Assurer le développement et la promotion du label

Ressources humaines : passage de flambeau

Martine Lesage, figure emblématique du label "Villes et Villages Fleuris" depuis 45 ans, a passé le flambeau en début d'année. Nommée Conseillère nationale, elle conserve une forte implication au sein du CNVVF.

Julien Faivre, le nouveau directeur du CNVVF, a pris ses fonctions le 1^{er} février 2023. Il a précédemment occupé les fonctions de directeur de cabinet, de la communication et du tourisme à la Ville et de l'agglomération de Vesoul pendant 11 ans.

Avec sa connaissance des relations institutionnelles et des élus et son expérience dans les domaines du tourisme et de l'attractivité des territoires, Julien Faivre mettra en place une nouvelle stratégie pour accompagner l'évolution de l'image du label et moderniser son organisation.



Le Conseil d'Administration en 2023

Le Conseil d'Administration est composé de représentants de différents Ministères, d'élus de collectivités locales et territoriales ainsi que de professionnels du paysage, de l'horticulture, de l'environnement, de l'urbanisme et du tourisme :

COLLÈGE 1 : COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Catégorie 1 / Régions

- **Hamida REZEG**, Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France
Suppléante : Valérie PÉCRESSÉ, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France

Catégorie 2 / Départements

- **Daniel LEVEL**, Département des Yvelines
Suppléante : Marie-Hélène AUBERT, Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines

COLLÈGE 2 : COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Catégorie 3 / Communes de moins de 1 000 habitants

- **Thierry PLOUVIER**, Maire de Lyons-la-Forêt (Eure)

Catégorie 4 / Communes de 1 001 à 5 000 habitants

- **Benoît BARANGER**, Maire de Bourgueil (Indre-et-Loire)
Suppléant : Dominique ALLAIRE, Délégué au fleurissement

Catégorie 5 / Communes de 5 001 à 30 000 habitants

- **Alde HARMAND**, Maire de Toul (Meurthe-et-Moselle)

Catégorie 6 / Communes de 30 001 à 80 000 habitants

- **Marie-France PARRAIN**, Maire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne)
Suppléant : Nicolas FRITZ, Directeur général des services techniques

Catégorie 7 / Communes de plus de 80 000 habitants

- **Brigitte FOURÉ**, Maire d'Amiens (Somme)
Suppléant : Bruno BIENAIMÉ, Adjoint à la transition écologique

COLLÈGE 3 : FILIÈRE TOURISME

- **François De CANSON**, Président d'ADN Tourisme / OT (remplacé lors du CA du 19 décembre 2023 par Christian MOURISARD)
Suppléants : Véronique BRIZON, Directrice générale d'ADN Tourisme / Christophe MARCHAIS, Directeur général adjoint d'ADN Tourisme.
- **ADN Tourisme / CRT / Christian MOURISARD** (remplacé lors du CA du 19 décembre 2023 par Marie-Reine FISCHER)

- **ADN Tourisme/ ADT / Marc Levy**
- **Caroline LÉBOUCHER**, Directrice Générale d'Atout France
Suppléante : Bénédicte MAINBOURG, Directrice Entreprises, Innovation, Professionnalisation d'Atout France (remplacée lors du CA du 19 décembre 2023 par Philippe MAUD'HUI, directeur Ingénierie, Développement et Prospective)



COLLÈGE 4 : FILIÈRE HORTICULTURE ET SEMENCES

- **Claudine OGER**, Présidente de la FNPHP de l'Anjou et du Maine (remplacée lors du CA du 19 décembre 2023 par Bernard ABDILLA)
Suppléante : Marie LEVAUX, Présidente de VERDIR
- **Emmanuelle MARVIE**, Présidente des Jardineries et Animaleries de France
Suppléant : François PAULY, Expert Jardin
- **Laurent BIZOT**, Président de l'Union Nationale des

Entreprises du Paysage

Suppléante : Catherine MULLER (remplacée lors du CA du 19 décembre 2023 par Vincent CORNU)

- **Jean-Pierre ALAUX**, Président de la section Plantes potagères et florales de SEMAE
Suppléant : Émeline TEISSIER-FREMERY, section plantes potagères et florales
- **Anne MARCHAND**, Présidente d'HORTIS
Suppléant : Christian MAILLARD

COLLÈGE 5 : PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- **Thibaut BEAUTÉ**, Président du CNVVF
- **Philippe COCHET**, Président de l'ANDEEV
- **Bernard PICAL**, Expert horticole

MEMBRES ASSOCIÉS

Représentant du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

- À pourvoir

Représentant du Ministère de la Culture :

- **Marie-Hélène BÉNETIÈRE** (remplacée lors du CA du 19 décembre 2023 par Guillaume JUIN)

Représentant du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires :

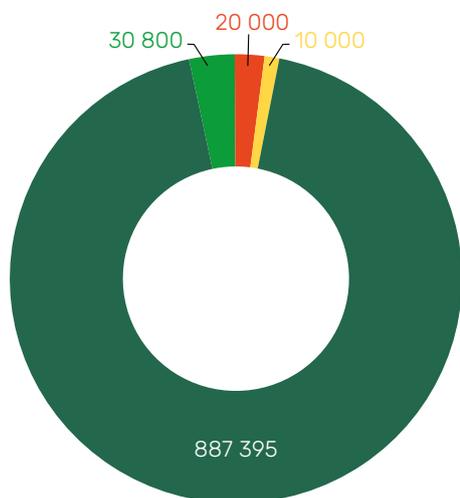
- À pourvoir

Les membres du conseil d'administration du collège 3 et 4 ont été renouvelés fin 2023.

Le budget

Les recettes et dépenses

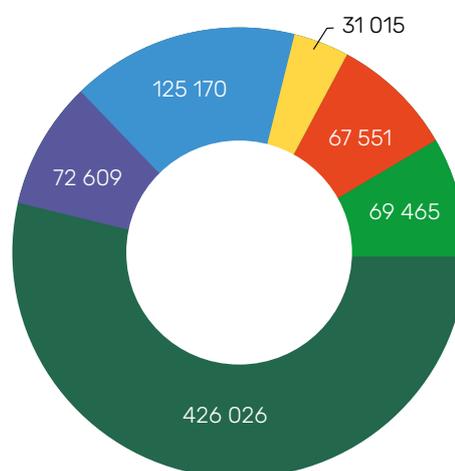
Répartition des recettes du CNVVF en 2023 (€)



TOTAL DES RECETTES : 948 195 €

- Contribution VAL'HOR
- Contribution SEMAE
- Adhésions
- Divers

Répartition des dépenses du CNVVF en 2023 (€)



TOTAL DES DÉPENSES : 791 836 €

- Fonctionnement
- Promotion / Évènements
- Promotion / Outils de communication
- Promotion / Site internet
- Promotion / Conseil et animation du réseau
- Labellisation / Jury national

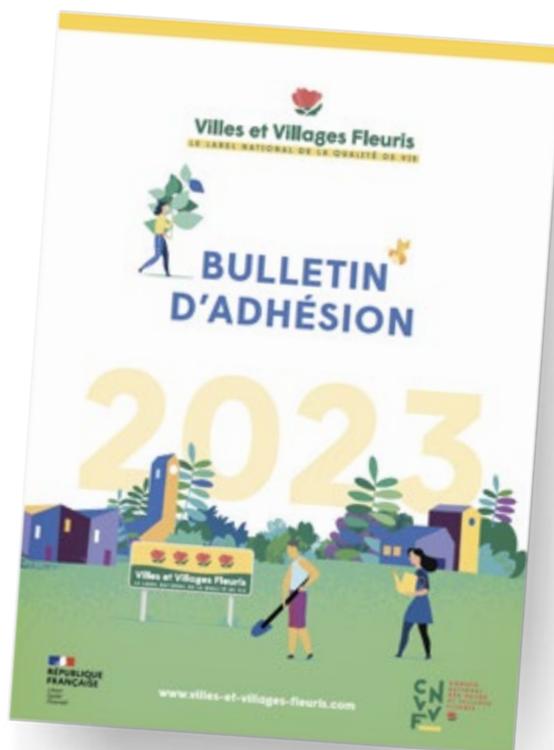
Les adhésions

Au 31 décembre 2023, le CNVVF compte 4 589 adhérents, dont 13 organismes : ADN Tourisme, ANDEEV, Atout France, Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige, Graines Voltz, Hortis, Les Entreprises du Paysage, Les Jardineries & Animaleries de France, Les Éditions de Bionnay, Semae, SNHF, UPJ, VERDIR.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, il y a eu 176 nouveaux adhérents pour un montant de 28 475 €.

Il s'agit de communes accédant au label en 2022 et dont l'adhésion prend effet au 1^{er} janvier 2023. Par ailleurs, 95 communes ont quitté le label en 2023.

Chaque année, le bulletin d'adhésion est actualisé et envoyé à l'ensemble des communes nouvellement labellisées.



La campagne de labellisation 2023

Les visites du jury national

Le jury national a commencé ses visites dès le 17 avril et jusqu'au 27 juillet 2023.

93 communes ont été visitées par le jury national, dont 9 communes labellisées "3 Fleurs" souhaitant accéder à la "4^{ème} Fleur" (parmi lesquelles 4 ont obtenu le label "4 Fleurs").

9 communes ont sollicité un report de visite pour 2024 : Sainte-Gemmes-sur-Loire, Plouharnel, Saint-Brice-Courcelles, Mâcon, Saintes, Saint-Hilaire-les-Places, Vindry-sur-Turdine, Ebouleau et Senlis.

21 tournées ont été organisées, mobilisant 60 membres du jury : élus, représentants du tourisme, responsables des espaces verts des collectivités locales, professionnels publics et privés du paysage, de l'horticulture, CAUE, journalistes du paysage. Chaque année, de nouvelles personnalités qualifiées sont intégrées au jury national ; en 2023 ce sont 4 nouvelles personnes qui ont rejoint le jury national (élus, responsables SEV, référent(e)s du label dans les départements, professionnels du tourisme et des CAUE).

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Nances
Aix-les-Bains
Divonne-les-Bains
Megève

BRETAGNE (Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine)

Saint-Launeuc
Dinard
Pleudihen-Sur-Rance
Saint-Juvat

BRETAGNE (Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor, Finistère)

Plérin
Roscoff
Pontrieux
Chartres-de-Bretagne

GRAND-EST (Alsace)

Diebolsheim
Ensisheim
Ribeauvillé
Bergheim
Itterswiller

GRAND-EST (Marne et Meuse)

Reims
Saint-Martin-sur-le-Pré
Beaulieu-en-Argonne
Chaméry
Rilly-la-Montagne

GRAND-EST (Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges et Bas-Rhin)

Bitche
Bischheim
Vittel
Rollainville
Vandoeuvre-Lès-Nancy



Visite du jury à Bitche (Moselle)



Visite du jury à Josselin (Morbihan)

BRETAGNE (Morbihan)

Caudan
Rochefort-en-Terre
Missiriac
Josselin

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ et HAUT-RHIN

Châtenoy-le-Royal
Noidans-Lès-Vesoul
Luze
Hirsingue

CENTRE-VAL-DE-LOIRE et AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Moutiers-en-Beauce
Yèvre-le-Châtel
Pierrefitte-sur-Sauldre
Vichy

CENTRE-VAL DE LOIRE et ÎLE-DE-FRANCE

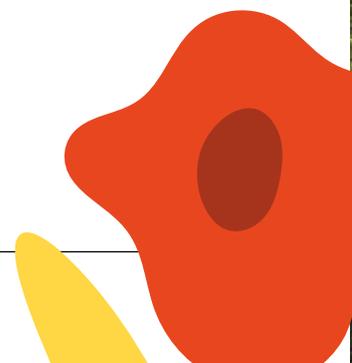
Avoine
Saint-Cyr-sur-Loire
Blois
Rueil-Malmaison
Charenton-le-Pont

HAUTS-DE-FRANCE et NORMANDIE

Grande-Synthe
Étaples-Sur-Mer
Forest-L'Abbaye
Longuevillette
Amiens

HAUTS-DE-FRANCE et GRAND-EST

Douai
Valenciennes
Boussières-Sur-Sambre
Vaux-Villaine



HAUTS-DE-FRANCE
et **ÎLE-DE-FRANCE**

Bois Colombes
Puteaux
Crépy-en-Valois
Compiègne

ÎLE-DE-FRANCE
et **NORMANDIE**

Maisons-Alfort
Rosny-Sous-Bois
Claye-Souilly
Livry-Gargan
Lyons-la-Forêt

NORMANDIE

Eu
Les-Hauts-de-Caux
Port-Jérôme-sur-Seine
Pont-Audemer
Pont-L'Évêque

NOUVELLE-AQUITAINE
et **OCCITANIE**

Mimizan
Lectoure
Auch

OCCITANIE

Nîmes
Alès
Fraïsse-sur-Agout
Béziers
Perpignan

PAYS-DE-LA-LOIRE ET
BRETAGNE
(Mayenne et Ille-et-Vilaine)

Mayenne
Saint-Loup-du-Gast
Mellé
Coglès
Saint-Germain-en-Coglès

PAYS-DE-LA-LOIRE
(Mayenne et Maine-et-Loire)

Aubigné-sur-Layon
Changé
Coudray
Le-Plessis-Grammoire
Trelazé

PAYS-DE-LA-LOIRE
(Vendée et Loire-Atlantique)

La Haye-Fouassière
La Roche-sur-Yon
Saint-Jean-de-Monts
Notre-Dame-de-Monts
Carquefou

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Menton
Nice
La Valette du Var

Les courriers-rapports ont été adressés aux maires entre la mi-septembre et la fin du mois de novembre 2023.

Visite du jury à Menton (Alpes-Maritimes)



Eu (Seine-Maritime) - Prix national de l'Arbre

Les visites d'expertise dans les communes

En présence d'élus et techniciens :

- **10 février** : Compiègne, 4 Fleurs (Oise)
- **14 mars** : Gagny, 4 Fleurs (Seine-Saint-Denis)
- **17 mars** : Maisons-Alfort, 4 Fleurs (Val-de-Marne)
- **24 mars** : Eu, 4 Fleurs (Seine-Maritime)
- **21 avril** : Le Plessis-Robinson, 4 Fleurs (Hauts-de-Seine)
- **1^{er} juin** : Le Perreux-sur-Marne, 2 Fleurs (Val-de-Marne) et Bry-sur-Marne (Val-de-Marne)
- **5 juin** : Vesoul, 3 Fleurs (Haute-Saône)
- **8 juin** : Moussy-le-Neuf, 4 Fleurs (Seine-et-Marne)
- **29 et 30 septembre** : La Londe-lès-Maure, 3 Fleurs (Var) et Gréoux-lès-Bains, 3 Fleurs (Alpes de Haute-Provence)
- **30 novembre** : Charenton-le-Pont, 3 Fleurs (Val-de-Marne)



Le palmarès national 2023

Quatre nouvelles communes labellisées 4 fleurs, valorisant leur engagement remarquable



Bois-Colombes

Hauts-de-Seine - 28 900 habitants



Coglès

Ille-et-Vilaine - 633 habitants



Crépy-en-Valois

Oise - 14 788 habitants



Vandœuvre-lès-Nancy

Meurthe et Moselle - 30 100 habitants



Six communes décrochent la Fleur d'Or, symbole de l'excellence



Dix-sept communes obtiennent un prix national pour leurs actions et aménagements spécifiques

- **Prix national de l'Arbre** : EU (Seine-Maritime) et NICE (Alpes-Maritimes)
- **Prix de l'action éducative et pédagogique**, en partenariat avec SEMAE : MELLÉ (Ille-et-Vilaine), MISSIRIAC (Morbihan) et NOIDANS-LÈS-VESOUL (Haute-Saône)
- **Prix de l'attractivité touristique** : LECTOURE (Gers)
- **Prix de la diversité végétale**, en partenariat avec VALHOR : LA ROCHE-SUR-YON (Vendée) et YÈVRE-LE-CHÂTEL (Loiret)
- **Prix de la mise en valeur du patrimoine** : BERGHEIM (Haut-Rhin), BÉZIERS (Hérault), SAINT-JUVAT (Côtes d'Armor) et TRÉLAZÉ (Maine-et-Loire)
- **Prix de la stratégie d'aménagement paysager** : PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE (Seine-Maritime), REIMS (Marne) et SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ (Marne)
- **Prix de la démarche citoyenne** : ROLLAINVILLE (Vosges)
- **Prix de la protection de la nature** : ÉTAPLES-SUR-MER (Pas-de-Calais)

Le label "Département Fleuri" distingue les territoires qui s'impliquent de façon exemplaire pour l'animation du label "Villes et Villages Fleuris" et l'accompagnement des communes. Il est cette année décerné aux départements de l'ALSACE, des ARDENNES, des CÔTES-D'ARMOR et du MORBIHAN.



La Roche-sur-Yon (Vendée) - Prix de la diversité végétale

Les temps forts du réseau national "Villes et Villages Fleuris"

Les événements du CNVVF

Commissions des régions

• *Première Commission, le 21 mars*

Thibaut Beauté, Président du CNVVF a réuni le 21 mars les organismes régionaux en charge de l'organisation du label, dans les locaux du CNVVF. Étaient représentées les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

L'objectif de cette rencontre était de faire le point sur la situation actuelle, de travailler autour de l'organisation du label au sein des régions et de trouver des solutions pour pérenniser le label dans les territoires.

Parmi les priorités évoquées, la nécessité de rencontrer les départements désengagés, de développer le lobbying avec les instances nationales, de développer la formation des membres des jurys et d'apporter une véritable flexibilité dans le règlement national afin que régions et départements puissent continuer à porter le label convenablement.

• *Seconde Commission, le 4 mai*

Organisée cette fois-ci à la Maison de la Région Grand Est (Paris), la seconde Commission des régions s'est déroulée le 4 mai en présence des régions Grand-Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne (visioconférence) et Occitanie (visioconférence).

Cette réunion avait pour objectif de définir avec les régions les pistes d'évolutions nécessaires à la pérennité du label "Villes et Villages Fleuris" et souhaitées par le Conseil d'Administration du Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Elle a été l'occasion de reprendre les premières pistes de réflexion engagées lors de la première commission, d'entendre les attentes des régions présentes aujourd'hui et enfin de retenir un certain nombre d'évolutions à mettre en place pour une nouvelle organisation du label :

- **Resserrer les liens avec les différents réseaux** pour faire reconnaître cet outil d'accompagnement et de management des politiques publiques
- **Participer financièrement** aux actions des régions et des départements
- **Entamer une réflexion** plus globale autour des enjeux du label, de son offre de service et surtout de sa raison d'être
- **Apporter plus de souplesse**, de simplification et de flexibilité dans le règlement national.





Rencontre annuelle du réseau

Le jeudi 25 mai au siège de la Région Ile-de-France, les 75 participants à la rencontre annuelle du réseau "Villes et Villages Fleuris" ont été accueillis par le Président du CNVVF, Thibaut Beauté, le nouveau Directeur, Julien Faivre et son équipe, ainsi que par Hamida Rezeg, Présidente du jury régional Ile-de-France.

Animée par Michel Blèze-Pascau, la journée s'est organisée autour d'une matinée en plénière ponctuée d'interventions et d'un après-midi en atelier collaboratif, suivie d'une synthèse des réflexions.

La matinée s'est avérée très positive car elle a permis de mettre en avant les nouveaux outils en préparation, le guide du label, l'outil digital de formation en ligne. Les échanges de l'après-midi ont été particulièrement riches et l'atelier a permis de faire ressortir de nombreuses thématiques communes : se questionner sur la raison d'être du label, l'attachement fort au label et aux valeurs qu'il véhicule, la nécessité de le réformer pour l'inscrire dans la durée. Cette journée a été fondatrice, car elle a marqué une première étape de ce changement.

Le compte-rendu de cette rencontre est en ligne sur le site extranet des "Villes et Villages Fleuris".







18^{ème} rencontre des “Départements Fleuris”

La 18^{ème} rencontre des “Départements Fleuris” était cette année organisée à Paris par le CNVVF, le mardi 14 novembre. Les 22 participants ont été accueillis au Ponton Émile par le Président du CNVVF, Thibaut Beauté, accompagné de l'équipe du CNVVF.

La journée s'est organisée autour d'une matinée ponctuée d'interventions et d'un après-midi en atelier collaboratif, suivie d'une synthèse des réflexions. Placée sous le signe du partage d'expériences et de la convivialité, la rencontre des “Départements Fleuris” constitue chaque année un temps fort de la vie du réseau. Cette année, 14 départements sur les 15 labellisés étaient représentés, seuls les référents du département de la Savoie n'ont pas pu être présents.

Julien Faivre, Directeur, a évoqué les actualités du CNVVF : la réorganisation de l'équipe qui doit permettre de dédier un équivalent temps-plein à la coordination du réseau “Villes et Villages Fleuris”, la remise des prix nationaux du 12 décembre, les 18^{èmes} Rencontres Nationales du label à Douai et enfin les éditions à venir (Journal des Territoires, Album tome 5).

Un tour d'horizon des départements présents a été proposé afin qu'ils présentent l'actualité du label sur leur territoire. Cela a permis bien sûr de découvrir tout ce qui était fait mais surtout les prises de parole ont témoigné de l'adaptabilité du label aux différents territoires.

Dominique Arnould, Présidente de l'Agence de Développement Touristique des Ardennes, est intervenue avec Isabelle Moreau, référente départementale pour le label, afin de présenter le mode d'organisation en place sur le territoire et les actions qui ont permis au département des Ardennes d'être labellisé “Département Fleuri” pour la première fois en 2023.

Thibaut Beauté et Julien Faivre ont ensuite proposé un état des lieux des orientations stratégiques du CNVVF pour l'organisation du label dans les départements puis Kevin Beurlat, Coordinateur national du réseau a animé un atelier collaboratif autour de la thématique “Quels nouveaux outils mettre en place pour faciliter l'animation départementale du label “Villes et Villages Fleuris” ?”.

Le compte-rendu de cette rencontre est en ligne sur le site extranet des “Villes et Villages Fleuris”.





*Thibaut Beauté,
Président du CNVVF*

Remise des prix nationaux 2023

Le 12 décembre 2023, le CNVVF organisait la 64^{ème} remise des prix nationaux, au Pavillon d'Armenonville à Paris.

En présence de 400 acteurs du label, Olivia Gregoire - Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et Thibaut Beauté - Président du CNVVF ont remis leurs prix aux lauréats.

Au programme de ce palmarès national 2023 :

- 6 "Fleur d'Or"
- 4 nouvelles communes "4 Fleurs"
- 17 prix nationaux récompensant des actions effectuées dans un domaine en particulier
- 82 communes visitées par le jury national renouvellent par ailleurs leur label "4 Fleurs".

La Ville d'Eu (Seine-Maritime) et la Ville de Nice (Alpes-Maritimes) se sont distinguées en obtenant le Prix national de l'Arbre.

VALHOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage a décerné le Prix national de la diversité végétale à La Roche-sur-Yon (Vendée) et à Yèvre-le-Châtel (Loiret).

Les communes de Mellé (Ille-et-Vilaine), Missiriac (Morbihan) et de Noidans-lès-Vesoul (Haute-Saône) ont été primées du Prix national de l'action éducative et pédagogique en partenariat avec **semæ**, l'interprofession des semences et plants.

Le label "Département Fleuri" est quant à lui attribué à la Collectivité européenne d'Alsace, au Département des Ardennes, au Département des Côtes d'Armor et au Département du Morbihan.

Les départements et communes mis à l'honneur durant la cérémonie ainsi que les différents témoignages ont été l'occasion de rappeler les efforts constants engagés par les collectivités labellisées dans l'amélioration durable de la qualité de vie de leurs habitants.



*Olivia Grégoire,
Ministre déléguée chargée des PME,
du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme*



Remise du Prix national de la diversité végétale à La Roche-sur-Yon



*Catherine Muller,
Présidente de VALHOR*



*Communes renouvelées 4 fleurs en régions
Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est*



*Remise du Prix de l'action éducative et pédagogique,
en partenariat avec SEMAE, à Missiriac (Morbihan)*



Les différentes interventions du CNVVF aux côtés du réseau dans les territoires

- **7 mars** : Rencontre avec les acteurs du label en région Hauts-de-France, à Arras (Pas-de-Calais)
- **15 mars** : Intervention auprès de l'Eurométropole de Strasbourg, en visioconférence
- **29 mars** : Intervention auprès du Conseil départemental de la Lozère, en visioconférence
- **12 avril** : Intervention auprès du Rotary Club, Clichy (Hauts-de-Seine)
- **13 avril** : Rencontre avec les acteurs du label en région Normandie, à Evreux (Eure)
- **16 mai** : Intervention auprès du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie, en visioconférence
- **24 juin** : Inauguration des Jardins éphémères de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)
- **6 septembre** : Rencontre avec les acteurs du label en région Grand Est, à Ludres (Meurthe-et-Moselle)
- **27 et 28 septembre** : 28^{èmes} Assises Régionales du cadre de vie et de l'embellissement des communes, en région Centre-Val de Loire
- **6 octobre** : Inauguration des Jardins éphémères de Nancy (Meurthe-et-Moselle)
- **12 octobre** : Rencontre avec les acteurs du label en région Pays de la Loire, à Nantes (Loire-Atlantique)
- **19 octobre** : Remise des prix de la région Grand Est (Champagne-Ardenne)
- **16 novembre** : Remise des prix de la région Bourgogne-Franche-Comté
- **18 novembre** : Remise des prix du département de la Haute-Saône
- **28 novembre** : Remise des prix de la région Grand Est (Lorraine)
- **7 décembre** : Intervention sur le Prix national de l'Arbre au Salon Paysalia, à Lyon (Rhône)
- **14 décembre** : Remise des prix du département de la Côte-d'Or
- **19 décembre** : Remise des prix du département du Territoire de Belfort



*Rencontre avec les acteurs du
label en région Grand Est*





Remise des prix départementaux du Territoire de Belfort



Intervention sur le Prix national de l'Arbre au Salon Paysalia



Remise des prix du département de la Côte-d'Or



Les partenaires du label

Signature de la convention de partenariat avec Villes de France

Le CNVVF et Villes de France s'engagent ainsi à travailler ensemble pour promouvoir la nature en milieu urbain et ses nombreux bienfaits (rafraîchissement, désimperméabilisation des sols, sobriété foncière, biodiversité, renaturation) sur la santé des habitants.

Un nouveau partenariat qui encourage les démarches vertueuses en faveur de la qualité de vie et du bien vivre durable.

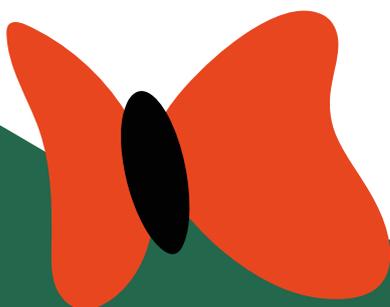
Renouvellement de la convention de partenariat avec VALHOR

Le CNVVF et VALHOR ont renouvelé leur collaboration afin de poursuivre leurs actions de promotion autour de l'usage du végétal et valoriser son image auprès des collectivités territoriales et des citoyens autour de 4 thématiques :

- Améliorer la **qualité de vie** et l'**attractivité** des **territoires**
- Être au **service** du **bien-être** et de la **santé** des **habitants**
- Encourager la **végétalisation** des villes et villages
- **Récompenser** la **diversité végétale** des communes labellisées



Renouvellement de la convention de partenariat avec SEMAE



La promotion du label

Un enjeu majeur : réenchanter le label

Avec l'objectif de **valoriser** et **moderniser** l'image du label, et en complément des **groupes de travail** engagés avec le réseau, le CNVVF a sollicité l'accompagnement du **Groupe Intelligible**.

Ensemble, ils ont convenu de travailler autour de :

- **Sa notoriété** afin de mettre en lumière les valeurs du CNVVF,
- **Son image** pour recréer une identité forte,
- **Son positionnement** d'expert de la qualité de vie avec l'objectif de valoriser les missions du label et son réseau.

Ainsi, différentes actions ont été menées pour permettre au CNVVF d'affirmer son rôle d'acteur majeur des territoires, de la qualité de vie et de l'environnement.

Développement de la communication institutionnelle

Le développement de la communication institutionnelle permet au CNVVF de rappeler que ses actions répondent à des enjeux sociétaux globaux et ainsi d'affirmer son rôle d'acteur majeur des territoires, de la qualité de vie et de l'environnement.

En 2023, le CNVVF a travaillé principalement à la réalisation de deux outils :

Réalisation d'une plaquette institutionnelle

Destinée à un public institutionnel, par la promotion de son histoire et de ses valeurs, elle permet de retranscrire concrètement d'identité et la mission du label :

- "Villes et Villages Fleuris, le label du bien-vivre durable
- Accompagner les territoires dans leurs transitions, pour réconcilier qualité de vie et urgence environnementale."

Définition de la raison d'être du label

La "raison d'être" a pour objet de synthétiser le rôle social qu'entend assumer le label Villes et Villages Fleuris.

Pour définir sa raison d'être, le CNVVF a tenu à consulter les membres de son réseau, incluant élus, directeurs, référents de région ou département, ainsi que les membres du jury national.

Un questionnaire anonyme (offrant une plus grande liberté d'expression) leur a donc été adressé fin novembre 2023, avec la possibilité d'y répondre jusqu'au 31 janvier 2024. Il comptait 15 questions, portant sur la perception des membres concernant les missions, les valeurs, l'image et l'évolution du CNVVF.

La raison d'être sera finalisée et révélée au cours de l'année 2024.



Professionnalisation des relations presse

Afin d'optimiser la visibilité du label et de mettre davantage en cohérence son image et ce qu'il est aujourd'hui, différentes actions, en lien avec les médias, ont été menées :

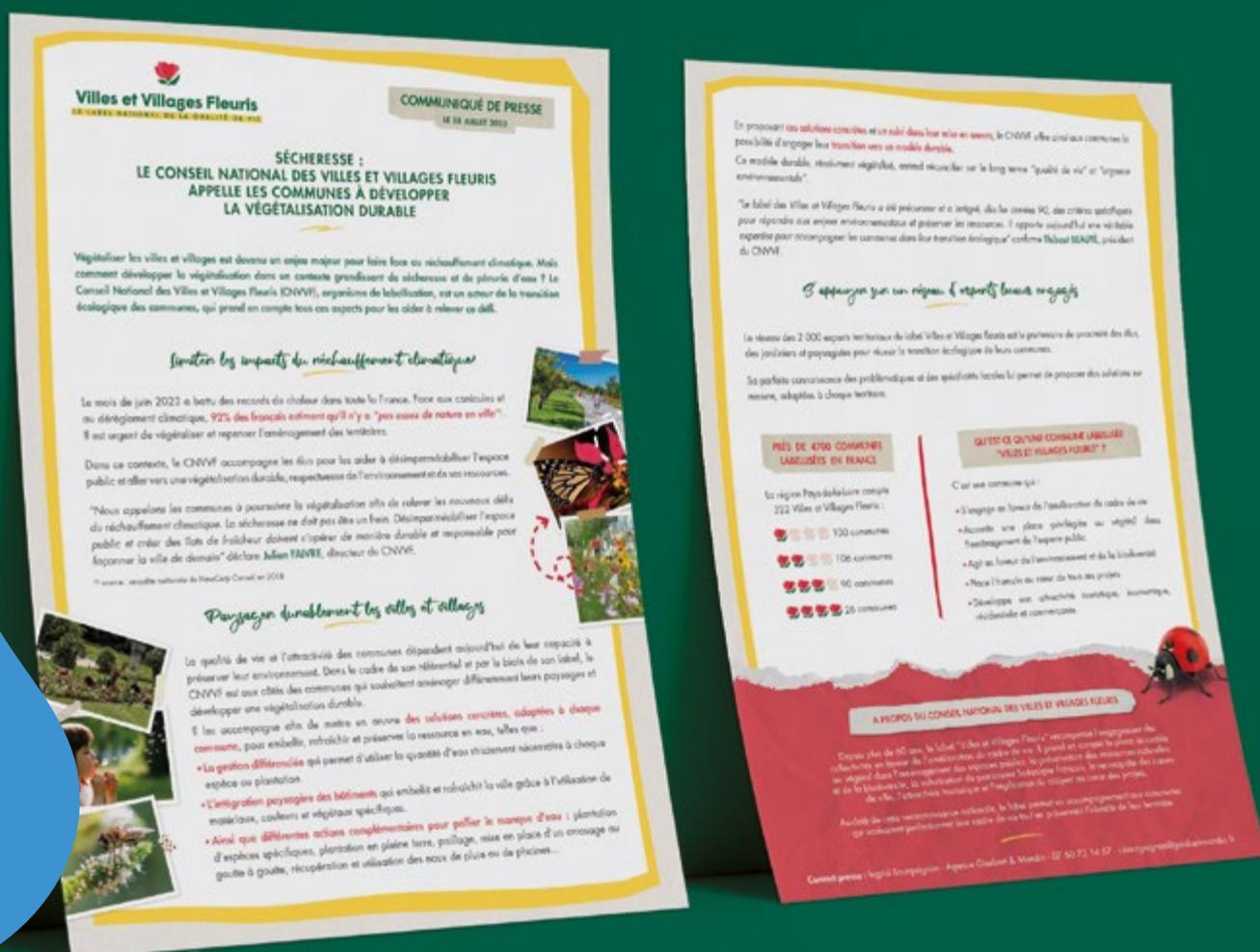
Mise en place d'une veille médiatique

Elle est essentielle pour surveiller, comprendre l'image perçue du label et suivre son actualité à travers les médias. Elle permet également de repérer les tendances émergentes et les opportunités de prise de parole. Enfin, elle aide à anticiper et gérer les crises potentielles.

Lancement de campagnes médias

Afin de repositionner le label dans les médias, plusieurs campagnes ont été menées :

- **Rédaction et diffusion de 13 communiqués régionaux**, sur le thème de la sécheresse, afin de positionner le label en phase avec les préoccupations liées au changement climatique,
- **Rédaction et diffusion d'un communiqué de presse**, permettant de rappeler l'identité et les valeurs du CNVVF et de mettre en lumière les communes labellisées à travers son palmarès national,
- **Rédaction et diffusion d'un communiqué à la presse spécialisée** (paysage et tourisme) "Le CNVVF remet les prix de son palmarès national" qui reprend les objectifs ci-dessus et met en valeur sa remise des prix.



Réalisation d'interviews

Le CNVVF a réalisé de nombreuses interviews, pour des médias très variés, ce qui a permis de lui offrir une meilleure visibilité, établir son expertise et communiquer ses messages clés auprès d'un large public.

WE DEMAIN
un média pour changer d'époque



**Courrier
picard**

**ouest
france**



**RCF
RADIO**



Les outils de communication du CNVVF

Le Journal des Territoires

Le CNVVF a publié un dossier complet de 25 pages dans ce magazine mensuel à destination des décideurs politiques.

Son objectif est de rappeler les fondamentaux et de mettre en lumière le label afin de fidéliser les communes labellisées et de susciter l'intérêt des communes qui ne le seraient pas encore.

Il a ainsi mis en lumière les 10 piliers qui font sa réussite du label, ses prix spéciaux qui valorisent les initiatives locales, son exigence et a donné la parole à des membres du réseau et des élus.

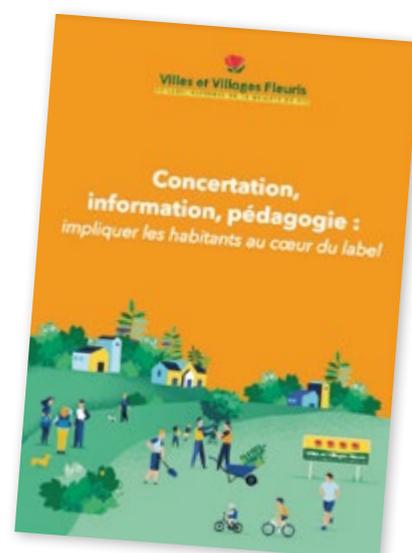
L'album "Villes et Villages Fleuris", tome numéro 5

La thématique choisie en 2023 était : "Concertation, information, pédagogie : impliquer les habitants au cœur du label".

A travers des exemples concrets, cet ouvrage met en lumière des initiatives locales fortes, qui permettent à chaque citoyen de devenir un acteur durablement engagé dans la valorisation environnementale et paysagère de son territoire.

Il a été édité par les Editions de Bionnay et adressé avec les "Cahiers du tourisme et du fleurissement" à toutes les communes adhérentes, ainsi qu'à l'ensemble du réseau du CNVVF.

La version numérique est disponible sur les sites internet et extranet du label.



La communication digitale

Les newsletters d'information

En 2023, 10 newsletters d'information ont été partagées avec les communes adhérentes et les membres du réseau national "Villes et Villages Fleuris".

Celles-ci portaient sur : les vœux du CNVVF, le règlement national 2023, l'appel à cotisation 2023, l'arrivée de Julien Faivre au poste de Directeur du CNVVF, la signature de la Charte de partenariat avec Villes de France, la Rencontre annuelle du réseau, l'Assemblée Générale Ordinaire du CNVVF, la campagne de labellisation 2023, le palmarès national annuel, la remise des prix nationaux, les 18èmes Rencontres Nationales du label (save the date).

Avec un taux d'ouverture de 40% et un taux de clic de 5% en moyenne, ces statistiques similaires à celles de l'année dernière confirment l'utilité de ce format et restent le moyen le plus sûr pour s'adresser aux communes labellisées et au réseau national des "Villes et Villages Fleuris".

Les réseaux sociaux

La communication du label sur les réseaux sociaux et le site internet s'est poursuivie en 2023.



FACEBOOK : La page a dépassé les 13 000 abonnés (+13%) mais on note une baisse du nombre d'impressions de 1,9 million d'impression à 1,6 million d'impressions (soit -20%).



INSTAGRAM : La page compte 5 800 abonnés et a cumulé 279 400 impressions, des chiffres relativement stables par rapport à l'année précédente, avec une légère diminution des impressions (-7%).



TWITTER : Le compte du CNVVF comptabilise près de 1 040 abonnés pour 21 752 impressions en 2023.



LINKEDIN : Le compte du CNVVF a trouvé son public en 2023 avec plus de 1 500 abonnés et 39 400 impressions positives sur les publications.



YOUTUBE : Le clip promotionnel et le film pédagogique ont respectivement été visionnés par 7 600 et 15 000 personnes depuis leur mise en ligne en 2019.

Le site internet

La fréquentation du site internet poursuit sa croissance en 2023 avec 93 600 visites, soit une hausse de près de 10%. Le référencement génère 75 % des visites, devant les réseaux sociaux avec 19%. Après la page d'accueil, les pages les plus consultées sont les fiches de présentation des communes labellisées et le palmarès national 2023.





**Conseil National des Villes
et Villages Fleuris**

**Ministère de l'Économie des
Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique**

Télédoc 311 - 6 rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13

Mail : message@cnvvf.fr
Tél : 01 44 97 06 41

www.villes-et-villages-fleuris.com